FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

DEMANDEUR

ASSOCIATION :

Représentée par :
- Nom et prénom :
- Adresse :
- Téléphone : Email :

Agissant en qualité de :

☐ Président ☐ Secrétaire ☐ Trésorier ☐ Autre

N° et date d'agrément :

MANIFESTATION

Type de manifestation (loto, fête, vide grenier...) :

Nom et adresse exacte du lieu de la manifestation :

Date de la manifestation : du au

Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire du 3ème groupe
(Boissons alcoolisées suivantes : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crémes de cassis, vins de liqueur, apéritifs à base de vin, liqueurs de fraises, framboise, cassis, cerise ne tirant pas plus de 18° d'alcool pur).

Le de h à h

Le de h à h

Le de h à h

Le de h à h

À Le

Signature du demandeur (obligatoire)

Accord du service Associations

Le nombre d'autorisations de buvettes est limité à 5 par an et par association (10 pour les associations sportives).
Formulaire à communiquer au Service Associations au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation.

Service Associations - 1 place nationale- 31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71 - associations@saint-lys.fr

Saint-Lys
cœur de bastide